

Module n°2 : KPMG

Contexte

Le sujet de la qualité de vie au travail (QVT) fait l'objet d'un cadre normatif et réglementaire. Différents éléments du contexte des établissements sanitaires, sociaux et médico-sociaux impactent d'une manière ou d'une autre les conditions ainsi que les relations de travail :

- évolutions réglementaires, économiques, technologiques ;
- évolutions des compétences et métiers, problématiques en matière de ressources humaines et de santé au travail ;
- évolution des publics pris en charge, de leurs attentes ainsi que celles de leurs familles ;
- stratégie nationale d'amélioration de la qualité de vie au travail Au regard de cette situation et des enjeux sous-jacents, l'Anfh met en place une offre globale de formation et d'accompagnement afin de concilier épanouissement personnel et performances collectives. Cette offre se veut adaptable au contexte de chaque établissement.

Objectifs

Définir et circonscrire avec l'établissement ou le groupe d'établissements, son besoin d'accompagnement (champs, nature, durée...) pour la mise en place de tout ou partie d'une politique de QVT, en connexion avec son contexte et ses projets.

Renseignements complémentaires

Durée:

de 0.5 à 3 jours

Modalités de déploiement :

en Intra / direction commune / GHT Financement nationaux

Pour plus d'informations :

Margaux CAPELLO m.capello@anfh.fr 04.91.17.71.33

Programme

1.Analyse de la demande et définition du groupe projet interne -Constituer un groupe paritaire pour mettre

https://www.anfh.fr/les-offres-de-formation/AYIO6TPIHagB_jhcTbfl

en dialogue différents acteurs impliqués

2.Diagnostic du besoin d'accompagnement QVT -Evaluer le niveau de maturité et les axes de progrès - Partager un langage commun et un socle de connaissance sur la QVT -S'approprier les outils pour favoriser les échanges sur le travail -Mettre en application les connaissances

3. Rédaction par le cabinet d'une note de cadrage du besoin d'accompagnement QVT -Formaliser les enseignements du diagnostic -Définir les objectifs de la politique QVT à mettre en place

4.Evaluation de la démarche et capitalisation

POINTS FORTS DE L'INTERVENTION

- Une approche sur mesure, au plus près de la réalité de l'établissement.
- Une réflexion commune et coconstruite sur les déterminants de la QVT propres à chaque établissement .
- La QVT pensée comme une démarche globale d'amélioration continue pilotée et portée à un niveau stratégique et déclinée au sein des services au travers d'actions concrètes.
- Une démarche qui permet de mobiliser, responsabiliser et autonomiser toutes les parties prenantes.
- Le programme sera adapté au regard du contexte et des enjeux de chaque établissement

Public

Directions, DRH, services RH, autres acteurs de la QVT au sein des établissements

Exercice

2024

Code de formation

2.06

Nature

AFR

Organisé par

Organisme au choix

Durée

7 heures

Typologie

Formation continue ou Développement des connaissances et des compétences